



Rentrée 2025-2026

INSCRIPTIONS

SCOLAIRES

INSCRIPTIONS

Les inscriptions scolaires et dépôts de dérogations se feront en mairie :

du lundi 5 mai au vendredi 23 mai 2025,

**du lundi au vendredi de 8h30 à 11h45 et de 13h45 à 16h45
(16h le vendredi) - Fermé le mardi après-midi**

Elles concernent :

- Les enfants entrant en 1^{ère} année de maternelle
- Les élèves entrant au CP (hors écoles du Chef-Lieu et d'Héry)
- Les nouveaux arrivants

Les documents à fournir :

Pour effectuer l'inscription, veuillez vous munir **des photocopies** des documents suivants :

- 1 justificatif de domicile datant du mois précédent l'inscription,
- le livret de famille (parents + enfant(s) à inscrire)

DEROGATIONS

Les formulaires de demande de dérogation sont à retirer à l'accueil de la mairie ou à télécharger sur le site de la ville www.ugine.com et à retourner en mairie durant les périodes d'inscriptions indiquées ci-dessus :

**Dossiers de dérogations à remettre au plus tard
le vendredi 23 mai 2025 16h**

Réponses aux dérogations :

au plus tard le lundi 16 juin 2025